



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Projet de loi 76

L'OTPDQ souhaite que le projet de loi 76 officialise la reconnaissance de l'expertise des technologues professionnels

Montréal, le 3 octobre 2024 – L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPDQ) accueille avec enthousiasme le projet de loi 76 visant à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public déposé par le ministre du Travail, Monsieur Jean Boulet.

Plus particulièrement, l'OTPDQ salue la réponse du ministre à une demande historique de l'Ordre quant à la mise en place de l'obligation de surveiller les travaux de construction d'un bâtiment afin d'assurer une meilleure protection du public et l'amélioration de la qualité des bâtiments au Québec.

C'est dans cette optique que l'expertise des titulaires de permis de l'OTPDQ pourra grandement être mise à contribution : « Nous visons à faire reconnaître les technologues professionnels (T.P.) qui œuvrent en architecture et en ingénierie parmi les professionnels en mesure d'exécuter la surveillance des travaux. En effet, pour y arriver, un nombre suffisant de professionnels compétents sera nécessaire et les T.P. répondent présents pour assurer l'atteinte des objectifs du projet de loi. » déclare le président de l'OTPDQ Richard Legendre.

Collaboration avec le ministre et la RBQ

Cette volonté gouvernementale clairement exprimée par le ministre mobilisera l'ensemble de l'industrie de la construction. Nous croyons fermement que les T.P. doivent être reconnus et intégrés pleinement dans le projet de loi. L'objectif étant de s'assurer que les travaux respectent les plus hauts standards de qualité, et ce dans l'intérêt public.

L'OTPDQ collaborera avec le ministre Boulet et la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), comme elle l'a fait au cours des derniers mois. Elle analysera le projet de loi 76 plus en profondeur au cours des prochains jours et entend participer activement aux travaux parlementaires.



Ordre des
**TECHNOLOGUES
PROFESSIONNELS**
du Québec

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Source

Ordre des technologues professionnels du Québec

Renseignements

Hélène Raymond

Adjointe administrative à la direction générale et à la présidence

Courriel : communication@otpq.org

Téléphone : 514 845-3247 ou 1 800 561-3459, poste 120

À propos de l'ordre

L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ) regroupe près de 3300 technologues professionnels représentant plus de 60 domaines de pratique. Notre mission est d'encadrer et de soutenir la pratique des technologues professionnels dans l'intérêt public, notamment en architecture et en génie. Pour ainsi, valoriser et assurer les compétences distinctes et diversifiées des technologues professionnels et faire reconnaître leur apport incontournable à la société.